

Fiche de poste : Unité Transversale de Rééducation

Les Masseurs-kinésithérapeutes de l'UTR sont rattachés au Pôle 15 Soins Médicaux et de Réadaptation, ils interviennent sur prescription médicale sur l'ensemble des services de soins (Médecine, Chirurgie, Soins critiques, Néonatalogie, Pédiatrie, Neurologie, Gériatrie dont EHPAD, Soins palliatifs...).

Ils évoluent au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

L'équipe des rééducateurs de l'UTR est composée de masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeute et orthophoniste.

Recrutement

- CDD/CDI/ Contrat de bourse possible
- Temps plein / Temps partiel

Temps de Travail

- 7h30 par jour du lundi au vendredi, dans la fourchette horaire de 8H à 17H, avec une coupure de ¼ d'heures de 12H15 à 13H00
- Une garde est assurée les samedis, dimanches et jours fériés de 8 à 12h par roulement et avec la possibilité d'un paiement en heures supplémentaires.
- L'agent bénéficie, en CDI, de 25 jours de congés par an, et de 15 jours de RTT.

Liens Hiérarchiques

Sous la responsabilité de la cadre supérieure de santé, Mme Sandrine Van Oost
Et du kinésithérapeute référent, Mme DEBRABANT Aline

Travail en collaboration

- Avec l'équipe médicale
- Avec l'équipe paramédicale
- Avec l'équipe de rééducation
- Avec l'équipe administrative

Missions spécifiques

- Le masseur kinésithérapeute réalise des soins de rééducation et de réadaptation pour maintenir ou restaurer le mouvement et les capacités fonctionnelles des patients. Ses soins concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche.
- Il intervient sur prescription médicale sur l'ensemble des services de soins, et évolue en équipe pluri-disciplinaire.
- Par l'élaboration de son diagnostic kinésithérapique, il définit ses objectifs de soin et ses propositions thérapeutiques.
- Il réalise ses soins de rééducation adaptés aux situations de soins et de prévention en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonne pratique.
- Il informe et éduque le patient et son entourage

Activités spécifiques

- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique des étudiants et stagiaires, dans son domaine de compétences.
- Réalisation de soins spécifiques à son domaine d'intervention.
- Participation à l'écriture, l'actualisation et mise en œuvre de procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine d'activité.
- Informer, former le personnel soignant sur l'installation du patient, la manutention du patient.

Qualifications

- Diplôme d'Etat de kinésithérapeute / Diplôme Européen avec autorisation d'exercice délivrée par le Ministère de la Santé
- Niveau requis en anglais : B1 (B2 souhaité)

Savoir-faire

- Techniques fondamentales de kinésithérapie
- Analyser, synthétiser les informations sur la situation du patient
- Elaborer et formaliser le diagnostic kinésithérapique
- Définir les objectifs de soins et les propositions thérapeutiques.
- Organiser son travail en fonction des priorités
- Utiliser les équipements et les matériels de kinésithérapie.
- Saisie informatique des actes sur le Dossier Patient Informatisé.

Savoir-être

- Travail en interdisciplinarité, qualités relationnelles, écoute, disponibilité
- Sens de l'organisation, prises d'initiatives, rigueur, adaptabilité à la mobilité et au changement.